



# EN VRAC

20 mai 2013

## Les nouvelles règles d'utilisation à votre disposition sur l'appli UNAC.



- ↳ Tableaux de calculs en fonction de votre activité
- ↳ Dernières dépêches UNAC
- ↳ Répertoire et procédure en cas de retard, d'absence
- ↳ Accès aux chapitres LC et MC
- ↳ Accès direct à IPN

Téléchargez l'appli en scannant le QR code ou directement sur l'apple store



### LIVRET Accord Collectif 2008-2013

2000 exemplaires de notre nouvel ACG sont imprimés, mais ils ne seront pas distribués automatiquement dans vos casiers.

À la cité PN de Roissy, ils sont à votre disposition au kiosque minute (distributeurs en libre service).

Pour ORY ainsi que sur les BP vous pourrez vous en procurer un exemplaire contre émargement. Les réimpressions se feront au fur et à mesure de l'épuisement des stocks.

Les délégués UNAC encouragent les PNC non seulement à retirer un exemplaire de leur ACG, mais aussi à se rapprocher de nos permanences s'ils souhaitent ne pas se contenter de radio galley!..

Des fiches techniques sont également disponibles sur notre site internet, qui décryptent les changements. Ces mémos simples et concis pourraient bien vous servir au quotidien.

### Vois ETIHAD

Un avion est loué à ETIHAD depuis le 15 mai et pendant 6 mois, l'A340 F-GLZH. Il effectuera la liaison CDG/AUH quotidiennement.

L'équipage sera composé de PNC Air France, 3 PNC ETIHAD seront présents sur la rotation en supplément d'équipage.

Il appartiendra à ces derniers d'organiser la mise en place du service ETIHAD, très différent de celui d'AF.

L'hébergement des équipages à l'Intercontinental nous a été par ailleurs confirmé.

Nous vous invitons à nous faire parvenir vos RDV, mais aussi, et tout simplement, à nous envoyer par email vos ressentis divers de PNC 100%.

## Bagages soute MC/CC

Sous couvert de réduire les AT liés à la manipulation des bagages par les navigants, AF a trouvé la solution pour réduire les trop nombreux dysfonctionnements clients constatés: offrir à nos clients de l'espace supplémentaire en cabine.

Comment? En renforçant à partir du 14 mai la procédure actuelle de mise en soute des bagages cabine PN.

Côté PN, sachez que:

- Les bagages soute des PN DOIVENT être débarqués avant ceux de nos passagers.

- Etiquetage impératif, dans la case «N° de vol» indiquer le n° de vol et le code escale du 1er tronçon, dans la «case destination» préciser le n° de vol et le code escale de l'escale de débarquement.

Côté Passagers, nous vous rappelons que tout bagage cabine détecté non conforme par l'agent d'embarquement (nombre, taille ou poids) doit être mis en soute.

Avant de se rendre en porte, l'agent embarquement et l'agent ZEC (ZEC : zone dangereuse destinée au traitement de l'avion) doivent se munir d'étiquettes «bagage cabine transporté en soute» ainsi que de sacs cabas AF.

Au cours de l'embarquement, lorsqu'un bagage non conforme est détecté, l'agent doit informer le client que le bagage est refusé en cabine et doit être mis en soute.

Ne soyons pas dupes, pour espérer un jour résoudre convenablement ce problème, il vous faudra parfois mettre votre envie de toujours satisfaire nos clients entre parenthèses:

- Si nécessaire demandez le retrait des bagages à la porte de l'avion. Dans ce cas là, le PNC contacte le TCC (technicien de coordination centralisé) pour la prise en compte du bagage.

- Ne confondez pas PNC et magiciens: le matériel roulant n'a pas vocation à être utilisé pour le stockage des bagages.

- Multipliez vos retours vers vos syndicats.

- Ne perdez pas courage, si ces problèmes ne sont pas nouveaux, nous continuerons sans relâche à nous battre pour une application stricte des procédures et de vraies solutions.

## Cigarette électronique

Le code de la santé publique interdit l'utilisation de la cigarette électronique dans tous les locaux d'entreprise.

## DDA Vol

Lorsqu'on est en DDA et qu'il y a une modification en cours de rotation :

- Réduction du temps d'arrêt en escale,
- Réduction du nombre de ON,

- Changement de d'escale de découché,

- Lorsqu'un PNC est reconnu en AT sur l'escale,

les points DDA sont intégralement restitués.

## DIF

Dans certains stages, il est conseillé par l'instructeur de cocher la case DIF au prétexte que lorsque l'on prend sa retraite on perd ses droits.

Faux : Les droits restent utilisables deux ans en cas de changement d'entreprise ou d'inscription à Pôle emploi.

## AMEX et Incidents de Voyage

Vous avez réglé vos titres de transport avec votre carte Corporate? Si la livraison de vos bagages subit un retard de plus de 6 heures, vos dépenses de première nécessité, vêtements et effets personnels sont prises en compte à hauteur de 125 euros. Si vous n'avez pas récupéré vos bagages 48 heures après votre arrivée, vous bénéficiez d'une indemnité supplémentaire de 625 euros. Contactez le service assurances au 01.47.77.74.64

[navigants@unac.asso.fr](mailto:navigants@unac.asso.fr)

[www.unac.asso.fr](http://www.unac.asso.fr)

CDG : 01 48 64 49 29 01 41 56 40 76  
ORY : 06 07 25 22 56 (mercredi & vendredi)

ADHÉSION UNAC - 3, place de Londres - 95727 Roissy cdg cedex

Nom :

Adresse :

Tél :

Prénom :

Mail :

Matricule :

Les PNC sont de plus en plus nombreux à adhérer à l'UNAC. Et si vous aussi vous veniez nous rejoindre !